

15 heures

FORMATION ASSURANCE DES BIENS

Parcours conforme aux exigences de la DDA

Formation e-learning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En choisissant cette formation, l'apprenant acquiert de nouvelles compétences professionnelles et une maîtrise des connaissances relatives à l'assurance biens

COMPETENCES VISEES

Être en mesure de conseiller ses clients en matière d'assurance dommages aux biens

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

PRE REQUIS

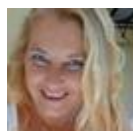
La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier, détenteur d'une habilitation IAS

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage.

La durée de la formation est de 15h00

INTERVENANTS



Patricia ROUVIER

Certifiée CGPC

Master 2 en Gestion de patrimoine

Patrick GICQUEL

Formateur en assurances

BUDGET

Voir Boutique en ligne

PROGRAMME

Partie 1- L'appréciation et la sélection du risque :

- L'identification des besoins ;
- L'appréciation des risques encourus ;
- Les critères d'acceptation d'un risque ;
- La prévention et la protection ;
- Le paiement des cotisations : Sélection et appréciation du risque.

Partie 2 -Les différents types de contrats :

- Principes
- Obligations des parties
- Principe indemnitaire
- Paiement des primes
- **L'assurance automobile.**
- **Les multirisques "standard"- La MRH.**
- **Les assurances de responsabilité civile :**
Sélection et appréciation du risque dommage soit marquée comme achevée.
- La protection juridique.
- **L'assistance :**
Les services d'assistance ;
Assistance auto, services à la personne : les nouveaux défis des sociétés d'assistance.

Partie 3 -Les assurances des risques d'entreprise.

Partie 4 -La présentation des garanties et la tarification :

- La cotisation et les tarifs d'assurance ;
- Tarification de l'assurance et segmentation ;
- Tarification Hommes-Femmes la fin ?
- Le BCT Bureau Central de Tarification.

Partie 5- La vie du contrat :

- **Le paiement des cotisations.**
- **Le règlement des sinistres :**
- Le Contrat et la relation Client.

Plusieurs tests d'acquisition des connaissances avec feed back pour progresser
Un test blanc récapitulatif
Un test final